

APPLIQUER LES EXIGENCES RÈGLEMENTAIRES DES MATÉRIAUX ET EMBALLAGES AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES – Réf. EC16

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100% (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2025)



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les exigences des réglementations française et européenne, applicables aux matériaux et objets au contact des produits alimentaires
- Savoir vérifier la conformité des matériaux et objets aux exigences réglementaires
- Connaître les tendances et les développements attendus



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

2 modalités pédagogiques au choix :

- soit en classe virtuelle (4 matinées consécutives)
- soit en présentiel (2 jours consécutifs)

Exercices d'applications (Déclaration écrite de conformité, calcul de la migration...)

Expertise terrain et laboratoire des intervenants



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Jean-Mario JULIEN**
Expert en matériaux au contact des aliments
- **Patrick SAUVEGRAIN**
Consultant externe, expert Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires

Responsable pédagogique de la formation :

Jean-Mario JULIEN

Public :

- Fabricants, utilisateurs conditionneurs, distributeurs, exportateurs, importateurs d'emballages de matériaux d'emballages alimentaires ou de pièces d'équipements de l'industrie agroalimentaire
- Personnels des industries cosmétique et pharmaceutique
- Responsables assurance qualité, ingénieurs recherche et développement

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Pédagogie participative
- Exposé illustré par des exemples
- Mise à disposition de documents support
- Évaluation du stage
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Pour les sessions en classe virtuelle :

- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement.
- Hotline technique : hotline@lne.fr
- Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Visioconférence LNE compatible avec tous les navigateurs
- Les documents supports et le lien de connexion sont envoyés la veille par mail

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : oui
- E-learning : non
- Blended learning : non

APPLIQUER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DES MATÉRIAUX ET EMBALLAGES AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES – Réf. EC16



PROGRAMME

Bienvenue – Vidéo introductive - Tour de table

Séquence 1 : Identifier les phénomènes de migration des substances

Les transferts de substances et les paramètres de diffusion de la matière

- Cas des polymères (matières plastiques, caoutchoucs, silicones, papiers et cartons)
- Cas des matériaux inorganiques (métaux, verre, céramiques)

Quelles sont les substances qui migrent ?

Le modèle européen pour évaluer l'exposition des consommateurs

Séquence 2 : Connaître les mesures générales de la réglementation des Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires (MCDA)

- Le contexte européen (évaluation des risques, gestion des risques, rôles des instances)
- Les dispositions générales (les règlements CE n°1935/2004 et CE n°2023/2006)

Séquence 3 : Identifier et appliquer les mesures spécifiques harmonisées par matériau (parcours individualisé selon les besoins)

1. Matières plastiques
2. Procédés de recyclage des matières plastiques
3. Vernis époxydique
4. Matériaux et objets actifs et intelligents
5. Pellicule de cellulose régénérée
6. Céramiques

Séquence 4 : Identifier et appliquer les mesures spécifiques françaises par matériau (parcours individualisé selon les besoins)

1. Caoutchoucs
2. Silicones
3. Aluminium et alliages
4. Acier inoxydable
5. Bois

Séquence 5 : Appliquer les recommandations pour les matériaux sans mesure spécifique réglementaire (parcours individualisé selon les besoins)

1. Papiers et cartons
2. Acier, métaux divers
3. Verre, émail, vitrocéramique
4. Encres et matériaux imprimés
5. Liège
6. Colles et adhésifs
7. Vernis.

Séquence 6 : Évaluer la conformité des MCDA (parcours individualisé selon les besoins)

1. Connaître les obligations et responsabilités des opérateurs du marché
2. Analyser les besoins des utilisateurs
3. Exploiter les déclarations de conformité des fournisseurs
4. Calculer la migration des substances (le pire des cas, la modélisation)
5. Mesurer la migration des substances (normes, méthodes d'analyses)
6. Mesurer la modification des propriétés organoleptiques
7. Exploiter toutes les informations disponibles
8. Rédiger une déclaration écrite de conformité

Évaluation du stage et conclusion

APPLIQUER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DES MATÉRIAUX ET EMBALLAGES AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES – Réf. EC16



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr